Commune de Gillonnay

BULLETIN MUNICIPAL

Juin 2024



LES ENFANTS DU PÉRISCOLAIRE CHEZ LES LUTINS

Mais aussi :

- BUDGET 2024
- TRAVAUX
- VIE COMMUNALE
- VIE DU VILLAGE
  VIE ASSOCIATIVE

Infos pratiques

SECRÉTARIAT DE MAIRIE

45 place de la Mairie - 38260 Gillonnay
04 74 20 53 44
mairie@gillonnay.fr
Pour vos demandes d'autorisation d'urbanisme : urbanisme@gillonnay.fr

Le secrétariat est ouvert au public :
Lundi : 10h - 12h
Mercredi : 13h30 -16h30
Vendredi : 10h - 12h et 15h - 18h

Le Maire, les adjoints et le secrétariat reçoivent sur rendez-vous.

NUMÉROS UTILES

École	04 74 20 24 27
Services péricolaires	04 74 20 31 03
Bibliothèque	04 74 20 52 23
Bièvre Isère Communauté	04 76 93 51 46
Service des eaux	04 74 20 86 73
SAMU	15
Gendarmerie	17
Pompiers	18

FEUX DE DECHETS VERTS

Le brûlage de tous les déchets verts ou autres, à l'air libre ou à l'aide d'incinérateur, ainsi que les feux, sont strictement interdits, en application des dispositions du Code de l'Environnement et du Règlement Sanitaire Départemental.
Le contrevenant qui pratique le brûlage à l'air libre s'expose à une amende de 450€.

BRUITS

Même en période estivale propice aux activités en extérieur, pensez au voisinage.

L'arrêté préfectoral n°97-5126 stipule :
... les travaux de bricolage et de jardinage utilisant des appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore ne sont autorisés qu'aux horaires suivants :
- les jours ouvrables de 8h30 à 12h et de 14h à 19h30
- les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h
- les dimanches et jours fériés de 10h à 12h

DÉCHÈTERIES

Déchèterie des Charpillates à La Côte Saint-André
Lundi : 14h-18h (17h en hiver)
Du mardi au samedi : 9h-12h et 14h-18h (17h en hiver)
04 74 20 33 03

Déchèterie du Liers à Nantoin
Lundi : 9h-12h
Mercredi et samedi : 9h-12h et 14h-17h
Vendredi : 14h-17h
04 74 54 13 73

Déchèterie de St-Étienne de St-Geoirs
Lundi : 14h-18h (17h en hiver)
Mercredi à samedi : 9h-12 et 14h-18h (17h en hiver)
04 76 93 44 16

Accès aux déchèteries depuis janvier 2024

Afin de réglementer l'accès aux déchèteries, Bièvre Isère a mis en place un système de contrôle d'accès par lecture de plaques d'immatriculation.

Pour s'inscrire et en savoir plus sur ce nouveau dispositif, rendez-vous sur :

https://mes-decheteries-bievre-isere.horanet.com/web/signup

Bièvre isère communauté

RETROUVEZ LES INFOS DE LA COMMUNE

www.gillonnay.fr
facebook.com/Gillonnay
panneau pocket

DÉFIBRILLATEURS

Deux défibrillateurs sont disponibles sur la commune et accessibles en extérieur :
- place de la Mairie
- salle St Maurice

DÉCHETS MÉNAGERS

La collecte des déchets ménagers, hors tri sélectif, est effectuée les **semaines paires**, **le jeudi matin**, **sauf chemin de Condelle : le mercredi matin**,

En complément, des bacs gris de 770 litres ont été disposés à côté des Points d'Apports Volontaires. Ceux-ci sont disponibles pour les usagers qui n'auraient pas une capacité de bac suffisante pour contenir leurs déchets d'ordures ménagères entre 2 collectes.
Pour toutes informations complémentaires rendez-vous sur le site de Bièvre Isère Communauté.

Rappel des consignes :

- Pensez à sortir votre poubelle la veille.
- Le dépôt de sacs sur la voie publique est interdit ; veillez à utiliser une poubelle conforme.
- Pensez à rentrer vos poubelles une fois le ramassage effectué.
- Merci de respecter la propreté des abords des Points d'Apports Volontaires.
- Ne sont à déposer dans les bacs gris disposés à coté des PAV UNIQUEMENT les déchets ménagers non recyclables

PROCHAINES DATES DE COLLECTE :

11 et 25 juillet	3, 17 et 31 octobre
8 et 22 août	14 et 28 novembre
5 et 19 septembre	12 et 26 décembre

TRI SÉLECTIF

Emplacement des **conteneurs de tri sélectif pour le verre, les papiers et les emballages :**
- place de la Vogue
- près des HLM, rue de Battines
- carrefour Chemin de Praronds et allée du Pré Couchant
Pour les vêtements et chaussures :
- place de la Vogue

Le mot du maire



Gillonnoises, gilllonnois,

C'est toujours avec beaucoup de plaisir que je m'adresse à vous à l'occasion de la sortie de ce nouveau bulletin.

Ce numéro nous fait revivre un certain nombre d'évènements passés sur la commune depuis le début de l'année.

Au travers des différentes rubriques, vous pourrez constater que la vitalité de notre commune est bien réelle.

Ce numéro est également l'occasion pour vos élus de vous présenter le budget 2024 avec leurs choix d'investissements retenus.
Un budget de fonctionnement en hausse encore cette année.
Nous sommes passés de 532 000 € de dépenses en 2021 à 640 000 € en 2023 et le prévisionnel pour 2024 est estimé à 740 000 €.
Durant cette même période nos recettes sont passées de 683 000 € en 2021 à 811000 € en 2023
Malgré nos efforts pour maitriser au mieux nos charges, celles-ci progressent plus vite que nos recettes.
Sans l'aide de l'État, de la Région et du Département, nos possibilités d'investissements sont relativement réduites, c'est pourquoi la plupart des projets mettent du temps à voir le jour.
Le projet de construction de la halle que nous venons d'achever a été initié dès 2021.
Le projet d'aménagement de sécurité de la RD 73 lancé en 2022 devrait démarrer cet automne.
Les demandes de subventions ont été faites auprès de l'Etat et du Département. L'appel d'offres pour choisir les entreprises a été lancé ce printemps. Les travaux devraient s'étaler sur 2 ou 3 ans.

Avec plus d'une centaine d'enfants inscrits pour la rentrée scolaire 2024/2025, nous conservons cette année encore notre cinquième classe.
Notre accueil périscolaire fonctionne bien. Ce sont plus d'une cinquantaine d'enfants qui se retrouve chaque midi pour partager le repas ensemble.

Nos associations toujours aussi dynamiques nous permettent de nous retrouver régulièrement pour partager de bons moments conviviaux.

Avant de conclure, je voudrais avoir une pensée pour tous ces jeunes hommes venus de tous les pays du monde qui tombèrent sous un déluge de feu le 6 juin 1944 et à qui nous devons aujourd hui la liberté, la prospérité et la paix.
Puisse la mémoire du débarquement en Normandie, renouveler notre désir de servir une véritable culture de la paix.

Bel été à chacune et chacun d'entre vous.

Jean-Paul JULLIEN-VIEROZ

BULLETIN MUNICIPAL
de la Commune de Gillonnay

Directeur de publication
Jean-Paul Jullien-Vieroz, Maire.

Conception
Aurélie Bregeon, Secrétariat de mairie

Rédaction et mise en page
Commission Communication

Photos
Jean-Paul Jullien-Vieroz, Véronique Billamboz, René Perrot, Sonia Lamary, le Gillonnay Cyclo Club

Comité de lecture
Commission communication

Couverture
Photo enfants du Périscolaire au "Bois des Lutins"

Impression
Imprimerie Rochat, St-Étienne de St-Geoirs.

Juin 2024

Dans ce numéro :

Infos pratiques	p. 2	Portraits	p. 8
Le mot du Maire, Sommaire	p. 3	Culture	p. 9
Budget 2024	p. 4	Vie du village, vie associative	p.10-11
Projets et Travaux	p. 5	Ça s'est passé à Gillonnay	p. 12
Vie Communale	p. 6		
Scolaire et Périscolaire	p. 7		

Budget 2024

LE VOTE DU BUDGET

Préparé comme chaque année lors de 2 commissions, le budget primitif 2024 a été adopté à l'unanimité lors du conseil municipal du 4 avril 2024.

	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT
BUDGET	963 802 €	827 573 €

Comme en 2023, le conseil a souhaité augmenter de 1% les taux d'imposition malgré une revalorisation par l'Etat de 3.9% pour 2024, afin de palier aux hausses de charges de fonctionnement et de ne pas pénaliser notre capacité d'investissement :

- Taxe d'habitation sur les résidences secondaires: 10,67 % soit un produit de 4 994 €.
- Taxe foncier bâti : 33.03 % soit un produit de 348 136 €.
- Taxe foncier non bâti : 63.29 % soit un produit de 57 910 €.

Le produit fiscal attendu est de 411 040 €

En termes d'investissement, plusieurs projets phares pour 2024 :
- 2ème tranche enfouissement rue de l'église,
- Début des travaux aménagement et sécurisation de la RD73
- Aménagement du cimetière

FONCTIONNEMENT

DÉPENSES	€	%
Charges générales (fournitures, entretien bâtiments/voirie, assurance...)	310 500	32.22
Charges de personnel	351 800	36.50
Charges financières	11 884	1.23
Virement section investissement	217 448	22.56
Amortissements	3 000	0.31
Autres charges (subv. Asso, participations interco, indemnités élus...)	69 170	7.18
TOTAL	**963 802**	

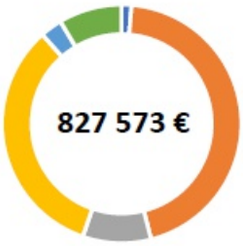


RECETTES	€	%
Résultat de Fonctionnement excédentaire reporté	170 972	17.74
Produits des services (péricolaire, redevance domaine public...)	65 700	6.82
Impôts et taxes (taxe foncier bati/non bati)	411 040	42.65
Dotations (Etat, département, FCTVA)	281 790	29.24
Autres produits de gestion courante (location, bâtiments, rembt divers)	34 300	3.56
TOTAL	**963 802**	



INVESTISSEMENT

DÉPENSES	€	%
Frais d'études (agrandissement école)	11 040	1.33
Voirie/terrains (sécurité RD73, rénovation mur parking école, terrain PAV...)	370 000	44.71
Réseaux (enfouissement, éclairage public)	76 402	9.23
Bâtiments (halle, aménag. cimetière, réfection toiture Gyltiss...)	274 792	33.20
Mobilier/matériels (débroussailleuse, mobilier école, aménag. cour école...)	24 639	2.98
Rembousements emprunts et caution	70 700	8.54
TOTAL	**827 573**	



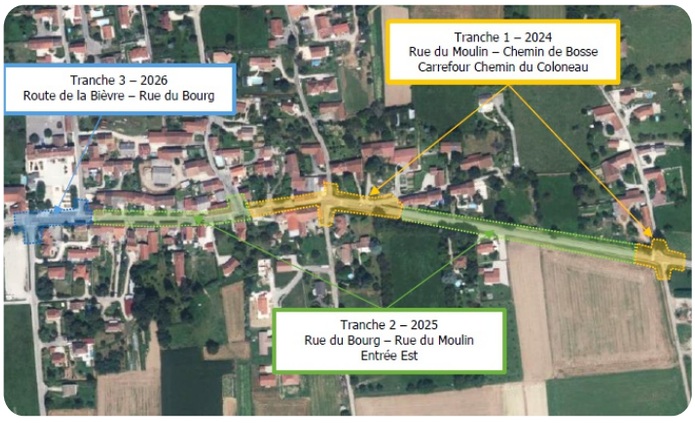
RECETTES	€	%
Excédent investissement cumulé	143 542	17.34
Virement section de fonctionnement	217 448	26.28
FCTVA	25 000	3.02
Taxe d'Aménagement	20 000	2.42
Subventions	230 405	27.84
Emprunts	185 439	22.41
Amortissements	3 000	0.36
Cession	2 739	0.33
TOTAL	**827 573**	



AMÉNAGEMENT SÉCURITÉ RD73

Ce projet d'aménagement initié en 2022 par l'équipe municipale devrait répondre à plusieurs objectifs :
- Sécuriser la traversée du village et maitriser les vitesses de circulation,
- Sécuriser l'insertion des véhicules sur la RD depuis les chemins communaux,
- Sécuriser les déplacements des piétons et cycles vers le cœur du village et mettre aux normes PMR (Personne à Mobililté Réduite) les trottoirs.

Compte tenu des aménagements à réaliser et de de notre capacité d'investissement ce projet sera réalisé en plusieurs tranches.



Tranche 2024 : rue du Moulin - chemin de Bosse / Carrefour rue du Coloneau
- Le recalibrage de la chaussée
- La reprise des trottoirs existants afin de les mettre en conformité selon les normes PMR en vigueur
- Le déplacement et la mise aux normes PMR de l'arrêt de bus existant
- Le recalibrage du carrefour route de Montgontier et la création d'un plateau surélevé pour limiter les vitesses de circulation
-L'aménagement d'un ralentisseur effet vague au droit du chemin du Coloneau afin de matérialiser l'entrée d'agglomération et de limiter les vitesses de circulation
- Des aménagements provisoires pour une période de test de 6 mois pour la chicane d'entrée d'agglomération

Tranche 2025 : Entrée agglomération / rue du Bourg - rue du Moulin
- Le recalibrage de la chaussée
- La reprise des trottoirs existants afin de les mettre en conformité selon les normes PMR en vigueur
- Le recalibrage du carrefour rue du Moulin
- La création de chicanes en entrée d'agglomération entre Coloneau et Bosse

Tranche 2026 : route de la Bièvre / rue du Bourg
- Le recalibrage de la chaussée
- La création d'un carrefour à feux

Coût des travaux : appel d'offres en cours

CIMETIÈRE

Pour faciliter l'accès aux personnes à mobilité réduite les premiers travaux d'accessibilité pourraient démarrer à l'automne, après concertation du comité cimetière et validation du conseil municipal. Des devis sont en cours auprès d'entreprises locales.



BATIMENTS

Climatisation des bureaux de la mairie. Entreprise retenue TPF des Portes de Bonnevaux.
Coût total des travaux : 9 334 €HT

ENFOUISSEMENT RESEAUX RUE DE L'ÉGLISE

La deuxième phase d'enfouissement des réseaux EDF et Télécom Fibre a démarré ce printemps.
Ces travaux relativement onéreux sont possibles grâce au TE38 qui nous accompagne financièrement sur cette opération.
Les travaux sont réalisés par l'entreprise SOBECA de Tullins.
Coût des travaux restant à charge de la commune : 76 400 €HT



CHAPELLE NOTRE-DAME DU MONT

Changement de la clôture par les services techniques de la commune. La lasure des piquets et des lattes a été réalisée par le Bercail Paysan.

Bièvre Isère Communnauté s'est engagé en mai 2021 dans un Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET) dont la mobilité constitue un des quatre axes stratégiques. L'enjeu est de réduire les émissions de particules et de gaz à effet de serre.

Pour inciter à l'usage du vélo au quotidien et favoriser ainsi une mobilité décarbonée et bénéfique pour la santé, Bièvre Isère a mis en place en 2022 une prime à l'achat de vélos, au bénéfice des habitants du territoire. 13 primes ont été accordées pour notre commune sur ces 2 premières années.

À titre expérimental, il a été mis en place un service de location de Vélos à Assistance Électrique (VAE) depuis juin 2024. La réservation se fait via le site internet de Bièvre Isère.
Ce service propose 3 tarifs : 40 € pour 1 mois, 100 € pour 3 mois et 200 € pour 6 mois.



Bièvre isère communauté

La vie communale

MOUVEMENT DU PERSONNEL



Suite à la demande de disponibilité, fin février, de Mona Lisa Dubanchet, agent technique en charge des Espaces verts, Frédéric Pellet a été recruté pour son remplacement ce qui l'a obligé à démissionner du Conseil municipal.

DU CHANGEMENT AU CONSEIL MUNICIPAL

Suite à la démission de Frédéric Pellet, Sébastien Marion a été installé en tant que conseiller municipal.
Il intégre les commissions :
- Administration-Finances-Informatique
- Vie du village-Vie Associative
- Culture et Patrimoine
- Aménagement Urbanisme et Environnement Développement Durable.

VILLAGE PROPRE



Samedi 15 mars le CME et les bénévoles

CÉRÉMONIE DU 8 MAI



CONCERTATION PUBLIQUE

Du 3 juin au 12 juillet 2024, la définition des Zones d'Accélération pour les Energies Renouvelables (ZAEnR) sur le territoire communal fait l'objet d'une concertation publique.
Le dossier est consultable en ligne ou en mairie aux jours et heures d'ouverture du secrétariat.
Faites part de vos avis et contributions par mail : urbanisme@gillonnay.fr ou sur le registre papier mis à disposition en mairie.
Après étude des remarques, le conseil municipal sera amené à acter par délibération en juillet, une proposition de cartographie des ZAEnR pour notre commune.

ÉLECTIONS EUROPÉENNES

Plusieurs jeunes de la commune ont voté pour la première fois aux élections européennes.
La première entrée dans le bureau de vote : Kassandre Beclere.





LA HALLE

La réception des travaux a eu lieu fin février, son inauguration est prévue le 5 octobre.
La maçonnerie et le terrassement ont été réalisés par les entreprises Glandut, Gachet et Laquet.
La charpente a été posée par l'entreprise Marguet de St Pierre de Bressieux.
L'éclairage a été fait par l'entreprise BATEA de Gillonnay.
Les espaces verts ont été réalisés par IdVerde de Jarcieu.
Les travaux ont été suivis par J.F. Pepillo architecte du projet.



Coût des travaux : 178 335 €HT
Subvention du Département : 25 865 €HT
Subvention de la Région : 43 740 €HT
Reste à charge de la commune : 108 730 €HT (emprunt de 100 000 € sur 20 ans)





ÉCOLE LES CHÂTAIGNIERS

L'école de Gillonnay « Les châtaigniers » a réalisé une multitude d'activités cette année scolaire.
Les élèves ont pu, grâce au prêt de matériel et aux infrastructures de la communauté de communes, pratiquer des activités sportives (comme la gymnastique à la Toussaint, l'athlétisme en février, la course d'orientation en mai et l'escrime en juillet). Ils ont été formés à l'aisance aquatique (dans le cadre du dispositif Classe Bleue début juillet pour les maternelles dont l'enjeu majeur est de prévenir et lutter contre les noyades chez les jeunes enfants), et à la natation pour les élémentaires.
Toujours plus de découvertes sportives avec un cycle rugby achevé par un tournoi entre plusieurs écoles organisé par l'union athlétique côtoise, suivi d'un cycle foot et d'une ouverture d'esprit avec l'intervention de l'association Handisport.
Des interventions de l'infirmière scolaire et de la gendarmerie sur le bien-être des enfants (sommeil, écrans, harcèlement, consentement…) ont permis des moments d'échanges et de réflexions pour les élèves.
Tout au long de l'année, le projet mené avec la compagnie Kaïnos a permis aux élèves d'exercer leurs talents artistiques (chant, théâtre…). Les représentations, mardi 25 juin, d'un théâtre opératique « Alice aux pays des merveilles » en furent l'aboutissement.
Les élèves ont participé à l'exposition d'art « Apesanteur », de l'association Au long de la RD73, en réalisant des œuvres collectives. Artistes et élèves se sont retrouvés jeudi 6 juin pour une visite commentée.
La kermesse de l'école, vendredi 21 juin, organisée par le Sou des écoles, a été un moment festif attendu par tous.





ACTIVITÉS PÉRISCOLAIRES

L'équipe périscolaire travaille toujours en cohérence avec le projet éducatif du territoire (PEDT) mis en place par les différents acteurs éducatifs pour respecter les rythmes, besoins et envies des enfants. Ce projet a été renouvelé pour trois ans. Ces trois principaux axes sont : bien-vivre ensemble, faire de l'enfant l'adulte de demain et s'ouvrir au monde.
Sur le temps de la pause méridienne un planning d'activités est proposé chaque semaine.
Les parents ont été invités à faire découvrir leur métier ou leur passion aux enfants : danse africaine, atelier massage, atelier « Un nez pour respirer, une bouche pour parler ». Une vraie réussite ! Merci aux parents !
Le food-truck de Guillaud Traiteur a proposé une animation, kebab-frites, en musique avec la participation de leur mascotte pour la plus grande joie des enfants.
Le projet potager continue, l'implication de l'équipe a permis aux enfants de faire des plantations. Les enfants ont également activement participé à la création des décors du spectacle de l'école de fin d'année.
L'accueil du mercredi poursuit sa découverte des éléments. Après l'air, le feu et la terre ; c'est au tour de l'eau. L'accueil se transforme en aquarium avec de nombreuses activités sur l'univers marin.
Des membres de l'association de l'Automne Ensoleillé viennent une fois par mois à l'accueil pour jouer avec les enfants. Ce moment ludique d'échanges est toujours attendu et apprécié.
Les enfants de l'accueil du mercredi sont allés au « bois des lutins » à Diémoz le 12 juin : une journée pleine de joie et de découvertes !
Pour finir sur un temps fort, l'équipe a organisé la fête du périscolaire vendredi 7 juin avec de nombreux jeux et activités.







CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS

En séance du conseil municipal des enfants, les jeunes élus ont fait le bilan de leurs actions menées.

« Nous avons créé l'affiche pour Village Propre. Nous avons nettoyé, et au passage nous nous sommes baladés et amusés. Nous avons été choqués par le dépotoir que nous avons découvert à certains endroits ! Nous avons trouvé des canettes et plein d'objets qui devraient être à la déchetterie et non dans la nature. Nous avons contribué à renouveler la beauté de Gillonnay et à rendre sa liberté à la nature »



« Pour le repas des ainés, nous avons servi, animé et discuté avec les aînés. Nous avons bien aimé ce temps d'échange »
« La Boîte à Livres Jeunesse est une boîte où tous les enfants peuvent prendre et poser des livres. Nous aimons bien ce principe »
« Lors des commémorations, nous avons chanté la Marseillaise, lu des textes, respecté la minute de silence et partagé l'apéritif. Nous avons envie de venir parce que ce sont des évènements importants »
« Nous avons imaginé et mis en route la Boîte à Jeux, pour créer plus de joie et d'animation à Gillonnay. Nous adorons y aller car il y a toujours de la bonne humeur ! »



Les élus du CME
Aynola, Clément, Hugo, Léandre, Léo, Loan, Maïa, et Suganth

Bruno Rolland, bricoleur-créateur, ou philosophe ?



Né dans une famille de bricoleurs et créateurs, il aime le travail manuel, avec la passion du bois : matériau noble très naturel qu'il a appris à connaître avec son père. Il adore utiliser de vieux outils qui ont une histoire. Il prend plaisir à faire du recyclage en transformant les choses, Il aime tout ce qui tourne : moulins, toupies, manèges.

Très attiré par le mécanisme et la musique de l'Orgue de Barbarie, au début de sa retraite il en a rêvé, puis il en a fabriqué un. Il a fait beaucoup de recherches pour concevoir les différents éléments de cet instrument, il en aime les sons et harmonies qui produisent une musique appréciée et apaisante pour toutes les oreilles.

Très autonome, il a grand plaisir à imaginer, à créer, à mettre en œuvre avec peu de chose les idées qui l'envahissent. Il a réalisé deux manèges entièrement avec des pièces de récupération. Le deuxième à partir d'une moissonneuse-lieuse que son père utilisait dans les années 50-60. Avant de réaliser, il se donne du temps, il fait travailler sa mémoire puis son imagination. Il soigne les détails dans le fonctionnement des mécanismes mais aussi dans les fioritures. Partant du principe qu'il n'y a pas de problème sans solution, il prend toujours du recul par rapport à ses créations, son inspiration l'aide à traduire son sens de la vie. « Un homme heureux est celui qui rend heureux un plus grand nombre d'autres », il aime faire plaisir aux autres.



Dans ses créations il affirme son intérêt pour le cycle de la vie, la notion d'éternité, le lien entre travail manuel et vie de la société, la satisfaction de créer sans moyens. C'est l'objet de sa dernière réalisation : une pendule montée de toutes pièces avec une quantité impressionnante d'éléments tous plus surprenants les uns que les autres (fils, rouages, pierres, bois, fers, alu, etc…) : véritable pièce de musée. Il y mêle harmonieusement ce qui touche à la matière, à la lumière, au mouvement, à tout ce qui tourne, au temps qui passe, temps terrestre ou céleste, basé sur le cycle du soleil. Son horloge « Astronomique », dans de multiples détails écrits, gravés, dessinés, traduit le cycle de la vie.

Ses réalisations font toujours le bonheur de ses petits enfants qui découvrent des nouveautés à chaque visite. Pour pérenniser dans le temps le mystère de ses créations, il cache parfois un « trésor » dans ses réalisations, pour la postérité.
Pour plus de renseignements : 04 37 02 06 89





Mona-Lisa Dubanchet, reconversion professionnelle

Maman de deux enfants, après 12 années dans les espaces verts dont 2 à la commune de Gillonnay, elle a demandé une disponibilité pour faire à 37 ans une conversion professionnelle dans un nouveau secteur. Profitant du départ en retraite de son papa, François, elle reprend son activité qui lui était familière depuis son enfance : le cerf-volant. Dès l'âge de 10 ans, elle participait aux activités proposées : créations, fabrications, montages, animations dans les ateliers et fêtes mises en œuvre par François dès 1996, au sein de Faranvole à Marcollin, puis Fil Bleu et enfin Imagin'air en 2001, association basée à Montgontier, son actuel employeur.

Consciente du changement, elle trouve une plus grande flexibilité horaire et une place plus large pour l'aventure. Elle entame un nouveau cycle de sa vie. Ce qui l'attire : l'animation auprès des enfants, l'approche technique, un changement des liens sociaux, une fonction d'apprenante pour la transmission de ses savoirs, les possibilités de création, la responsabilité personnelle et directe de ce qu'elle fait. Profitant de la bonne notoriété d'Imagin'air et du réseau de François elle a de nombreux projets : structurer l'espace utilisé à Montgontier, créer dans la région une Conviviale, soutenir l'idée d'un musée du cerf-volant (plus de 1000 pièces disponibles), développer animations et ateliers en écoles, Centres de loisirs, MJC, Centres sociaux, Collèges, stages adultes, clubs. Les idées et la motivation ne lui manquent pas. Elle apprécie ses nouveaux horaires qui parfois sont déroutants : petites journées en ateliers, grandes journées en animation, liberté de s'organiser comme elle le sent ce qui n'est pas synonyme de confort et de sécurité. C'est le pari de cette reconversion entamée. Nous lui souhaitons pleine réussite dans cette nouvelle orientation.

Pour plus de renseignements : imaginair@wanadoo.fr ou directement sur place à Montgontier.



BIBLIOTHÈQUE

Mardi 9 avril, les enfants de l'école ont voté pour désigner le livre du Prix Nord-Isère des jeunes lecteurs.
Samedi 1er juin la bibliothèque a fait sa journée portes ouvertes. Les 4 lectrices du groupe « Les souffleuses d'histoires » ont lu un florilège d'extraits d'œuvres évoquant le voyage. Le groupe reviendra le samedi 12 octobre, lors de la journée festive organisée pour le 30ème anniversaire de la bibliothèque, au cours de laquelle aura lieu une grande dictée. Inscription dès maintenant au 04 74 20 52 23.

THÉÂTRE-CONCERT



Samedi 27 janvier, la troupe Synopsis de Salagnon a donné la pièce « À vous de gagner », comédie en trois actes de Vivien Lheraux. Les sept comédiens amateurs ont joué bénévolement au profit du Bercail Paysan.

Samedi 10 février, les comédiens de la compagnie Bièvre et Mots Liers ont joué, la première représentation de la pièce « Toc toc » de Laurent Baffie, dans une mise en scène d'Alain Servigne. Pièce créée à Paris en 2005, et reprise depuis par de nombreuses troupes, nationales et internationales. Une soixantaine de personnes composait un public chaleureux, très réceptif au jeu des acteurs et à l'humour grinçant et provocateur des dialogues de l'impertinent auteur.

Samedi 9 mars, Cécile et Gwenaëlle de l'association Nothing'Elles de Meyrié, ont célébré la journée de la femme en présentant « En rouge et noir », spectacle qu'elles ont écrit et mis en scène, elles ont conçu ce spectacle en duo, florilège de tableaux humoristiques racontant leur vision du quotidien Cécile, en rouge, donnant la répartie à Gwen, en noir. Elles ont enchaîné des sketchs déclinant les travers des femmes et des hommes en s'appuyant sur un panel d'idées reçues.

Samedi 6 avril, le Sou des écoles a invité le Light Fragments Collective (LIFCO) à donner un concert de jazz. Le groupe constitué de quatre musiciens, formés dans les conservatoires de la région a interprété un programme de ses propres compositions, un jazz rythmé s'inspirant de différents styles.

Samedi 18 mai, La Compagnie « La dernière Baleine » a présenté son spectacle « Tant qu'il y aura des brebis » à la Ferm'Avenir du Bercail. La pièce s'inspire des témoignages recueillis auprès de tondeurs et de tondeuses. L'après-midi s'est poursuivi par un temps convivial et une soirée musicale.

Jeudi 6 et Vendredi 7 juin, La Compagnie « L'Arbre » a joué sous la halle de la Mairie « L'Amour Médecin » de Molière. Une comédie mettant en scène un père tyrannique, une fille amoureuse, une servante fidèle et un médecin pas tout à fait comme les autres : du théâtre, du rire, de l'amour.

EXPOSITION

Une quinzaine d'artistes ont exposé du 31 mai au 9 juin à l'Espace Gyltiss. Une exposition en apesanteur organisée par l'association "Au long de la D73". Un concept qui a inspiré les peintres, plasticiens, sculpteurs, photographes, céramistes et les élèves de l'école. L'artiste invitée était la plasticienne espagnole Sonia Serrano. Le vernissage samedi 1er juin a été agrémenté par une performance dansée par les élèves de Sarah Goliard, de l'école Résonances.





ATELIERS DANSES TRADITIONNELLES

Depuis deux ans, Geneviève Chuzel anime, sous l'égide du Comité des fêtes, un atelier mensuel de danses traditionnelles. Installée à Grenoble, elle s'intéresse aux arts populaires. Un soir, lors d'un atelier de poterie, elle entend dans une salle voisine des airs qui la fascinent : « C'était de la musique jouée par un groupe de la communauté serbo-croate. Je me suis immergée à leurs côtés dans l'univers de la musique et de la danse traditionnelle ». Elle participe alors à des sessions et à des stages. Elle collabore avec les musées régionaux et travaille avec le musicien chercheur Patrick Mazellier, notamment sur le rigodon en Trièves et sur les quadrilles de Savoie. Sa rencontre avec Christophe et Jean-Loup Sacchettini, les « Frères de Sac » et leurs amis du collectif Mustradem est décisive. Avec eux elle encadre des stages, animée par une envie de transmission, pour elle indissociable de la danse. C'est dans cette optique qu'elle a lancé son atelier, qui aujourd'hui rassemble plus d'une vingtaine d'inconditionnels venus de toute l'Isère. Le dimanche 5 mai, elle a invité le duo Frères de Sac à accompagner musicalement le groupe, une opportunité appréciée.





GILLONNAY CYCLO CLUB

Environ 70 licenciés ont participé aux activités du club pour ce premier semestre. Au programme : Tirage des rois, prise de licences, raquettes remplacées par marche suivie de la tartiflette, repas à l'Orée du bois, reprise officielle le 25 Février par un frais vent d'hiver, suivi du vin chaud de Maurice Laugier. Un petit groupe a participé le samedi 2 Mars au relais « Isère, Terre de jeux » entre St Etienne de St Geoirs et La Côte St André. Deux samedis matins, une bonne quinzaine de cyclos ont effectué la taille et le nettoyage de la vigne de François, en vue du vin doux 2024. La randonnée du Printemps le 30 Mars, n'a vu que sept courageux sur un parcours très arrosé, accueillis chaleureusement par une équipe aux petits soins. Samedi 13 Avril entre 7 et 15 heures, 70 participants ont effectué le BRM (brevet de randonneurs mondiaux) pour les 200 km, organisé par le GCC. Du 20 au 27 Avril, se déroulait le séjour annuel du club dans le Gers à Samatan pour 33 membres cyclotouristes ou marcheurs pour découvrir les beaux et surprenants vallonnements du Gers, le patrimoine et la gastronomie locale. Au week-end de Pentecôte, un séjour a eu lieu pour 26 membres à Chambon le Lac en Auvergne, que deux avaient rallié en vélo depuis Gillonnay. Sous un ciel maussade et un peu de pluie ils ont découvert un coin d'Auvergne, le lac de Guerry, le château de Murol, la station de Besse et super Besse.

Comme chaque année des délégations du club sont allées randonner sur les parcours proposés par les clubs voisins : St Romans, Voreppe, Charantonnay, Montalieu, Rives, Les Abrets, etc.



Du 24 au 26 Mai : Pour remplacer un Bordeaux-Paris annulé, Lilian, Jean Michel et Maurice ont réalisé la diagonale Strasbourg-Perpignan (1200 km), la 27ème pour Maurice. Bel exemple de sportivité et de persévérance pour les jeunes, une quinzaine, qui fréquentent toujours assidument l'école cyclo, le mercredi après-midi, encadrés par Lilian Robin et Philippe Morel sous la responsabilité de Joël Digaud. Deux d'entre eux ont suivi un stage d'encadrement et peuvent participer à l'animation des séances, accompagnés par un adulte.

Infos + au 06 30 09 09 35 ou sur https://gcc38-web.fr/

Le 12 Juin, en prélude à l'été, un groupe de 12 cyclotouristes a participé à la traditionnelle Ardéchoise Verte.



CONSCRITS

65 doublettes au concours de pétanque des conscrits qui s'est déroulé dimanche 23 juin, sur la place de la Mairie.





SOU DES ÉCOLES

Bières, paella, jeux et musiques pour le Festi'mousse

Profitant de la météo relativement favorable de ce premier samedi de juin, la troisième édition du Festi'mousse organisé par le Sou des écoles a attiré près de sept cents personnes dans la cour de l'école et le pré la jouxtant. L'affiche était attrayante : présence d'une quinzaine de brasseurs, animations pour les enfants, paella servie à plus de deux cent cinquante convives et petite restauration proposée par l'équipe de bénévoles tout au long de la journée. L'animation musicale était assurée par trois groupes aux styles différents : bandas au moment de la pause méridienne, variétés l'après-midi, répertoire pop-rock pour clôturer la journée. Une manifestation parfaitement orchestrée dans une ambiance chaleureuse.



L'AUTOMNE ENSOLEILLÉ



A l'Assemblée Générale du 1er Février, deux nouveaux adhérents ont été élus au conseil d'administration : Gilbert Bouget-Lavigne et Mireille Guttin. Les anniversaires de Rose Laurencin (95 ans) Maurice Pellerin (90 ans), Arlette Bouget Lavigne et Jannick Emptoz (80 ans) ont été fêtés. Jean Petit, Bernadette Bouget Lavigne, Christiane Nardy ont été honorés pour leurs nombreuses années de responsabilité. Grâce aux nouvelles activités proposées le nombre d'adhérents est maintenant de 114.

Outre les activités traditionnelles : belote, jeux de société, pétanque et repas mensuel, de nouvelles propositions ont permis de rassembler les membres du club : Ateliers mémoires (18 personnes), visites de l'Enac (50 personnes), repas à La Terrine à Chantemerle les blés (36 personnes), visite de la station d'épuration du Rival (25 personnes) Le 13 juin a eu lieu le voyage annuel pour 60 personnes au Musée de la Soie à Jujurieux et à la Cuivrerie de Cerdon, avant de finir par la visite d'une cave de Cerdon et la dégustation. Le 20 Juin deux triplettes ont participé au concours de pétanque de Génération Mouvements à St Romans. Les rencontres, chaque jeudi se poursuivront pendant l'été pour permettre aux personnes seules de se retrouver. A l'automne seront proposés : concours de pétanque, sortie grenouilles, choucroute, concours de belote, toutes ces activités ayant comme objectif premier de maintenir du lien social entre les personnes âgées et éventuellement de rencontrer d'autres clubs.



Pour les membres en forme physiquement, les Baladins, section marche de l'Automne, proposent le mardi tous les 15 jours une marche tonique de 10 à 15 km, dans les villages environnants, covoiturage au départ de la place de la vogue, entre 13h30 et 17h, les autres mardis, balade locale à partir de 13h30. Du 27 au 29 Juin, un groupe de 25 baladins est allé randonner dans les Hautes Alpes, à Chorges, sous la responsabilité de guides accompagnateurs. Il est aussi possible de faire chaque mardi de 14 à 16 heures, une petite marche dans un groupe qui se constitue à 14 heures, allée de la soierie devant le congélateur.
Renseignements : pour l'Automne ensoleillé : Tél 06 03 17 85 71 ou 06 86 41 53 59
pour les Baladins Tél : 06 88 30 44 00

ACCA

Samedi 1 juin, l'Assemblée Générale a voté le règlement intérieur pour la saison 2024-2025 et installé les nouveaux membres du conseil d'administration : Morton Gwenaël, Berruyer Alexandre, Laurent Benoit, Bret Gilles, Montmayeul Joël et Gontard Gérard.

A cette occasion, l'administrateur de la fédération de chasse, Grain Antoine, a remis la médaille de remerciement de la fédération de chasse à Miguet Jacky Président de l'association pendant plusieurs années.

KERMESSE DE L'ÉCOLE

Vendredi 21 juin, le Sou des écoles a organisé la kermesse de fin d'année. Au programme : jeux gonflables sous la halle et piste de danse dans la salle des fêtes, sans oublier la buvette.

Ce fut l'occasion pour les enfants, les parents et les enseignants de passer un bon moment malgré une météo capricieuse.



AMIS DU JEUDI



Les amis du jeudi se réunissent tous les vendredis au boulodrome de la Côte Saint André. Ce ne sont pas moins de 24 joueurs qui se retrouvent régulièrement. L'association est ouverte à ceux qui veulent découvrir les boules. Les 16 février et 2 mars 2024, ils ont organisé leur Challenge du Souvenir. 38 joueurs étaient inscrits. Le challenge s'est terminé par le traditionnel repas à la salle Saint Maurice. Cet été, ils participeront au tournoi de la boule de bois à Viriville. Ce sera l'occasion de rencontrer d'autres joueurs et de passer un moment convivial.

En ce mois de juin, ils ont rendu un dernier hommage à Alain Miguet, qui a été le président de l'association pendant 6 ans et qui est décédé.

Ça s'est passé à Gillonnay !



Changement de la Croix de la Chapelle en Avril, financé par l' AEP

ISÈRE TERRE DE JEUX

Au travers d'un relais sportif, le Département célèbre la venue des Jeux Olympiques à Paris.
Le Relais Isère terre de Jeux est passé à Gillonnay samedi 2 mars. L'occasion pour la commune d'organiser un moment de partage et de découverte sportive (participation de l'association Gillonnay Cyclo Club et du Groupe Aikido).
De nombreux habitants du village sont venus encourager les marcheurs et les cyclistes.





ALPES ISÈRE TOUR

Samedi 25 mai, Alpes Isère Tour a traversé notre village pour sa 4ème étape : St Maurice l'Exil - Roussillon



RANDONNÉE GOURMANDE

De nombreuses familles (+600 personnes), à l'initiative de la Maison Jouvenal, ont découvert les hauteurs de Gillonnay lors d'une randonnée gourmande, dimanche 9 juin.



Informations

L'AMBROISIE, UNE PLANTE DANGEREUSE POUR LA SANTÉ : CHACUN PEUT AGIR !

L'ambroisie est une plante envahissante dont le pollen est fortement allergisant. Agir contre l'expansion de cette plante est un enjeu de santé publique qui requiert l'implication de tous.

Que faire si j'en vois ?
- Sur ma propriété : **je l'arrache !**
- Hors de ma propriété et sur un terrain public, s'il y a seulement quelques plants : **je l'arrache !**
- Hors de ma propriété, s'il y a en beaucoup : **je signale la zone infestée** grâce à SIGNALEMENT-AMBROISIE :

- **www.signalement-ambroisie.fr**
- **l'application mobile Signalement-ambroisie**
- email : **contact@signalement-ambroisie.fr**
- téléphone : **0 972 376 888**



COMMENT RECONNAITRE LA PLANTE D'AMBROISIE ?

- Feuilles du même vert clair sur les deux faces
- Pas d'odeur quand on les frotte dans la main

RÉFÉRENT MAIRIE

René PERROT - 06 73 46 83 89